

Résumé Fiche action collaborative :

Agir pour des solutions logistiques des circuits courts alimentaires de proximité

(Version novembre 2022)

InTerLUD, programme porté par :



1

L'approvisionnement alimentaire des villes en circuits courts figure à l'agenda de nombreuses politiques locales dont les Plans Alimentaires Territoriaux (PAT). Il s'agit de connecter logistiquement le milieu rural avec différents clients des zones rurale et urbaine. La logistique, dont les coûts peuvent représenter entre 20 et 30 % du CA des producteurs est souvent un des facteurs limitants du développement des circuits courts alimentaires de proximité. Dès lors il est nécessaire d'imaginer des organisations logistiques vertueuses conciliant efficacités financières et environnementales et proximité.

2

Éléments de diagnostic :

- Étude de la réglementation existante
- Analyse de la stratégie locale en matière de développement des circuits courts alimentaires
- Structuration de la gouvernance et diagnostic des réseaux d'acteurs
- Identification des projets qui mériteraient un accompagnement logistique, en lien avec les acteurs locaux

3

Intérêt et objectifs :

- Limiter les distances à parcourir par la qualification et la valorisation des espaces agricoles utilisés pour les circuits courts en périphérie des villes
- Augmenter la résilience alimentaire des villes, en tenant compte de la saisonnalité et de la production

4

Impacts attendus :

L'amélioration des organisations logistiques des circuits courts alimentaires permet à la fois de réduire les coûts pour les producteurs et de réduire les émissions de polluants atmosphériques et de GES, souvent dans les mêmes proportions.

6

Définition : Un circuit court de proximité est un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce :

- Soit par la vente directe du producteur au consommateur,
- Soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire
- Pour une distance entre le producteur et l'utilisateur final inférieure ou égale à 60 km.

Le transporteur n'est ici pas considéré comme un intermédiaire.

La logistique des circuits courts alimentaires est complexe et spécifique, elle comporte :

Une diversité de produits frais secs, des petits volumes et des flux fragmentés

De nombreux acteurs avec peu d'expertise « logistique » et peu de moyens

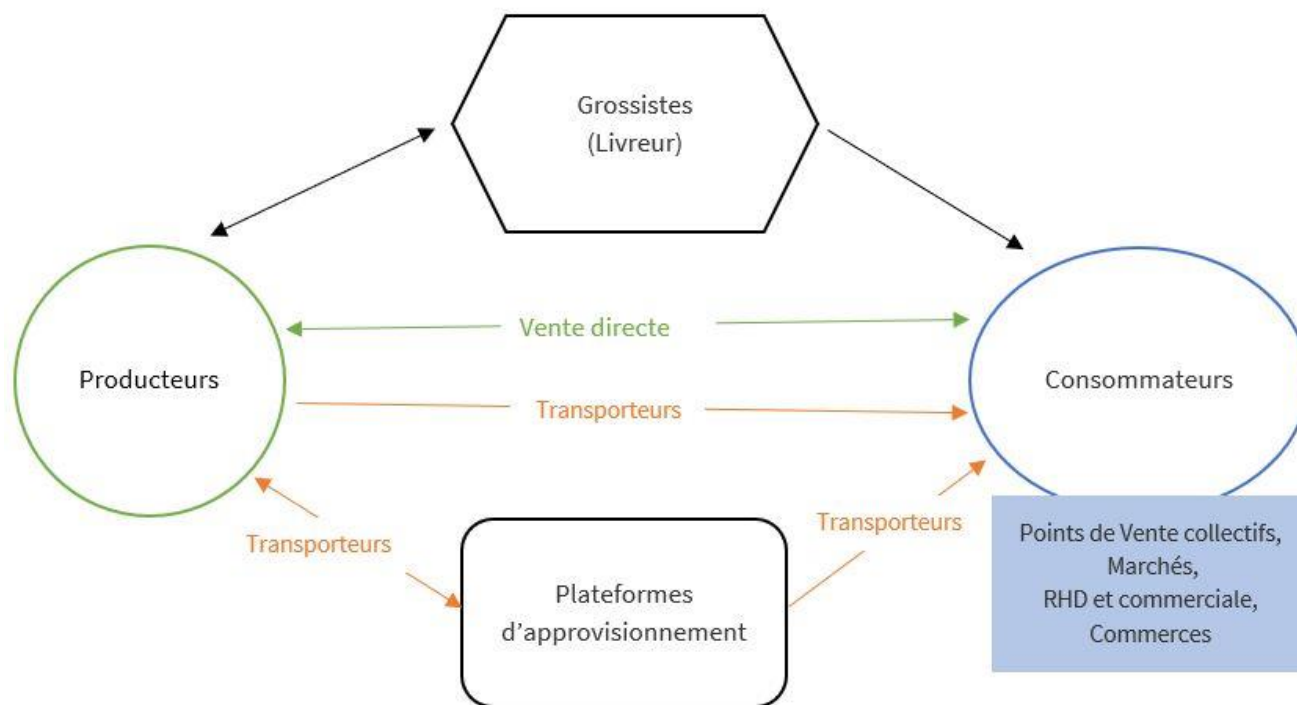
Un cadre réglementaire parfois inadapté aux circuits courts

On retrouve les enjeux de la mutualisation, de structuration et d'optimisation des flux, avec parfois la difficulté à passer par des transporteurs (dont les tarifs ne sont pas toujours attractifs pour de petits donneurs d'ordre tels que les agriculteurs mais qui connaissent les règles à respecter). A ce jour, les études effectuées révèlent la grande diversité des circuits, des pratiques et l'impossibilité de généralisation.

Réglementation :

- ✓ Règles sanitaires
- ✓ Loi EGALIM 2
- ✓ Loi climat et résilience

Une organisation logistique existante très variée avec de nombreux circuits de distribution



Quelques exemples de circuits courts alimentaires de proximité

- **Vente directe à la ferme et sur les marchés** : marché à la ferme, paniers, cueillette, marchés de producteurs de pays, marchés paysans, marchés polyvalents ou de « plein vent »...
- **Points de vente collectifs (« La Ruche qui dit oui »), paniers et AMAPs** (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne). Une AMAP fonctionne sous forme de contrat entre un producteur (maraîcher) et un consommateur, qui s'engage à acheter une partie de sa production, pendant une période donnée.
- **Vente en tournée, au domicile ou avec un point relais de livraison** (drive fermier, lieu de travail).
- **Restauration hors domicile (RHD)** :
Restauration collective : cantines, restaurants d'entreprise, faisant appel à des fournisseurs locaux.
Restauration traditionnelle en approvisionnement direct, plateformes de vente aux collectivités.
- Autres circuits mixtes : **commerces de proximité** (épicerie, boucher...), **grande distribution** (marque « petits producteurs »...), **vente à distance** (vente directe par internet...)

Source : Cerema, 2022



➤ **Encourager les acteurs à construire un Plan Alimentaire territorial**

Ils répondent à des enjeux multidimensionnels, d’ordre économique, environnemental et social.
Ils poursuivent à développer les circuits courts et de proximité, et à sensibiliser tous les acteurs à l’importance d’une alimentation saine, de qualité et respectueuse de l’environnement.

➤ **Exemple de pistes d’action pour une collectivité**

Sujets possibles	Types de partenaires à associer	Actions possibles des collectivités en lien avec la logistique
Susciter l’émergence d’une offre adaptée de transport voire logistique	Chambres d’agriculture, CIVAM, producteurs, coopératives, opérateurs logistiques et transporteurs	. Accompagner la création d’une CUMA (Coopérative d’utilisation de Matériel Agricole) « logistique » ou le développement des services correspondants au sein d’une coopérative . Accompagner le déploiement de moyens logistiques (grossistes) au plus proche des bassins de consommation.



- **Outils « physiques »** : La distribution des produits en circuits courts peut se faire dans de nombreux lieux : magasins, restaurations privées ou collectives, drive-fermiers, il existe aussi des distributeurs automatiques accessibles aux particuliers soit directement soit via des pré-commandes internet.

- **Outils numériques**

ObSAT un observatoire des systèmes alimentaires territorialisés

[Circuits courts : lancement du 1er Observatoire des Systèmes Alimentaires Territorialisés | INRAE INSTIT](#)

Logicout un outil pour aider les agriculteurs à définir leur stratégie de distribution

<https://www.logicout.fr/couts/>

Localim : la boîte à outils des acheteurs publics de la restauration collective

[Localim : la boîte à outils des acheteurs publics de restauration collective | Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire](#)

Un Outil d'aide à la décision pour guider les acteurs dans l'investissement vers des véhicules à énergie alternative

<https://www.terre-tlf.fr/>



Coût et financement de l'action

Selon le niveau de mise en place :

- Action globale : Etude pour mise en place d'un plan comme un PAT (diagnostic territorial et plan d'actions) : quelques dizaines de milliers d'euros (Bureau d'étude), selon implication des acteurs
- Solutions numériques (interface de commandes, mise en relation producteurs et consommateurs, gestion des commandes et des stocks) : quelques centaines d'euros/an
- Diagnostic de logistique et transport : quelques dizaines de milliers d'euros selon le territoire comprenant un diagnostic, analyse des données et une proposition de scénarios d'optimisation de la logistique
- Evaluation : Logicout gratuit mais nécessite un accompagnement, formation et du temps de récupération des données auprès des producteurs notamment.

10

Indicateur de suivi global

1 Démarrage	2 Consolidation	3 Décollage	4 Exemplarité
. Identification des partenaires locaux motivés pour engager une réflexion sur leur organisation logistique	. Identification systématique des projets . Observation des pratiques avec collecte des données Mise en place d'un accompagnement méthodologique des producteurs . Valorisations des expériences, mises en relation	. Mise en place d'une politique stratégique par la collectivité en faveur des circuits alimentaires courts prenant en compte la logistique, en associant les différents acteurs du territoire, en lien avec d'autres politiques publiques locales telles que les politiques foncières, la formation professionnelle, la santé, etc.	. Réflexion globale sur la chaîne logistique des circuits courts de proximité proposant aux producteurs agricoles une « boîte à outils » pour optimiser leur logistique . Promotion des produits bio, HVE dans la RHD et suivi de la consommation.

Indicateur de suivi

- Nombre d'acteurs inscrits dans une démarche de stratégie globale (PAT, ...) et nombre/niveaux d'actions initiées
- Nombre de producteurs adhérents à une démarche collective et volume de produits locaux et de qualité proposés
- Taux de produits locaux et de qualité demandé dans les marchés publics
- Taux de produits locaux et de qualité dans les restaurations collectives (cantine, collèges, lycées)
- Outils utilisés et taux d'adhérents
- Actions d'accompagnement mise en place : communication, sensibilisation, formation, ...